MOUTIER Des enseignants de l'école secondaire invités hier après-midi à venir découvrir des métiers qui veulent changer leur image et attirer de nouveaux apprentis

Séduire les profs pour attirer les jeunes

MATTHIEU HOFMANN

«Redonner ses lettres de noblesse à un métier qui a été dévalorisé.» Opération séduction d'enseignants hier après-midi chez Tornos et dans les locaux du Centre d'Apprentissage de l'Arc jurassien (CAAJ), à Moutier, opération dont #bepog, programme de valorisation des métiers techniques, était aussi partie prenante.

Une dizaine d'enseignants de l'école secondaire de Moutier avaient en effet répondu favorablement à cette invitation dont le but était de leur faire prendre conscience, notamment et si besoin était, que de devenir polymécanicien ou décolleteur n'avait strictement rien de dévalorisant. «La mécanique n'est pas un métier de seconde zone», a argué lors de la présentation initiale Alain Kohler, responsable de l'usinage et de la formation de polymécanicien chez Tornos, où se tenait la première partie de l'après-midi. Thierry Bergère, responsable des ressources humaines chez Tornos, a lui mis en avant les débouchés offerts par de telles formations au sein de son entreprise, par exemple à l'étranger.

«Ce sont des métiers qui souffrent d'un problème d'image», a lâché pour sa part Pierre-Yves Kohler, directeur de la Fondation Arc Jurassien Industrie (FAJI) société anonyme d'utilité publique dont le but est le renforcement du tissu industriel de sa région.

Danielle Ackermann, directrice du CAAJ, a, elle, présenté l'établissement dont elle est en charge. Fondé en 2012, il a pour but pour but de se substituer aux entreprises partenaires — au nombre de treize aujourd'hui — lors de la première moitié de l'apprentissage des décolleteurs et des polymécaniciens pour l'aspect pratique de la formation, les



Les enseignants de l'école secondaire de Moutier ont pu apprécier hier après-midi le système de formation du CAAJ. Ce dernier a été détaillé par la directrice du centre, Danielle Ackermann, tout à gauche. STÉPHANE GERBER

cours théoriques étant dispensés au Centre de formation professionnelle Berne francophone (ceff). Par l'intermédiaire du CAAJ, par exemple, un adolescent qui n'aura pas trouvé son bonheur dans une des entreprises partenaires verra son dossier redirigé vers une autre. A noter que pour la prochaine rentrée, sur les douze nouveaux apprentis, on accueillera trois filles. Et Danielle Ackermann de préciser que la polymécanique et le décolletage ne sont aucunement réservés à la gent masculine. «Et il n'y quasiment pas de chômage.»

prentissage des décolleteurs et des polymécaniciens pour l'aspect pratique de la formation, les Présentation toujours, par l'intermédiaire du directeur de la FAJI Pierre-Yves Kohler, du programme #bepog, dont il est le responsable et qui œuvre à changer l'image des métiers techniques. «Salissant, bruyant, répétitif», a-t-il lâché en parlant de la fausse idée véhiculée. Puis, «moderne, intéressant dans une atmosphère saine», pour la corriger aussitôt. «Ces apprentissages ne sont pas une voie de garage.»

Vraie cible, les profs?

Du côté des enseignants, le directeur de l'école secondaire met en avant la rareté de ce genre d'invitation avant de souligner qu'il fallait peut-être davantage tenter d'intéresser les parents, peut-être par le biais de portes ouvertes. Corps enseignant qui a aussi noté que l'ouverture de ces métiers aux «bons élèves» pouvait aussi constituer une nouvelle concurrence pour ceux qui ne se destineraient pas à des études.

Aussi, la journée aura vu les instituteurs prendre connaissance de l'examen d'entrée du CAAJ, et d'ainsi leur permettre d'aider les élèves à s'y préparer. A noter que le CAAJ souhaite aussi que les enseignants des écoles secondaires de Valbirse et Tavannes viennent découvrir ces lieux.

INFO

Plus de renseignements sur: www.caaj.ch; inscriptions aux stages (voir encadré) au 032 493 43 44 www.bepog.ch

GORGES DU PICHOUX

Route à nouveau fermée durant la nuit

La route des Gorges du Pichoux sera à nouveau fermée, du 12 au 30 juin durant la nuit, en raison de travaux spéciaux, souterrains et de génie civil liés à l'agrandissement du tunnel. La fermeture concerne le tronçon allant du tunnel supérieur du Pichoux depuis le lieu-dit «Sapran» (bifurcation pour Sornetan non comprise) jusqu'au carrefour des routes cantonales.

La route sera donc fermée toutes les nuits, de 18h à 5h30, du lundi 12 juin au vendredi 30 juin. Un itinéraire de déviation est prévu par Bellelay - Fornet-Dessous - Lajoux - Saulcy - Glovelier (et vice versa). • MPR

MOUTIER

Un run pour vaincre la mucoviscidose

La population est invitée à faire un geste en faveur de la récolte de fonds pour la mucoviscidose, samedi à Moutier à la halle polysport, derrière la patinoire, de 10h à 17h. Chaque billet vendu donne droit à un tour en Harley-Davidson ou en Mustang. L'argent récolté sera reversé à l'association suisse pour la mucoviscidose. L'animation musicale sera assurée par les Wild Orchids. Un château gonflable sera installé pour les plus petits. Une restauration est prévue durant la journée. • MPR

TRAMELAN

Travaux à la route des Bises

En raison de travaux de gravillonnage, la route des Bises, dès la sortie de Tramelan, ainsi que la route de la Montagne du Droit, direction Les Places, seront totalement fermées à la circulation aujourd'hui dès 7h. Ces travaux étant dépendants des conditions météorologiques, un report à court terme demeure possible. • C-MPR

PLAGNE

Le Chandor souffle ses 10 bougies



Pour fêter dignement sa 10e année d'existence, le Chandor s'est assuré le soutien d'une chorale d'enfants, qui se produira avec le chœur, demain à 20h, à la Salle communale de Plagne, sous la direction de Josira Salles. Le premier CD du chœur sera mis en vente à cette occasion.

[CL]

Vide-grenier et brocante près du Vieux Grenier



Une trentaine d'exposants, uniquement des particuliers, seront présents, ce samedi de 9h à 16h, aux alentours du restaurant Le Vieux Grenier, à Plagne à l'occasion du quatrième vide-grenier. Nouveauté cette année, ce dernier sera combiné avec une brocante. Là également, les professionnels ne sont pas admis. • YK

VOTE COMMUNALISTE L'école s'invite gentiment dans la campagne

Les enseignants, le maire et le recours

Marcel Winistoerfer est le maire de Moutier mais il est aussi enseignant à l'école secondaire de la ville. C'est avec cette casquette qu'il a envoyé une lettre à ses collègues où il vante les bienfaits d'un transfert dans le canton du Jura. «Mon devoir est d'essayer encore de vous convaincre de voter oui le 18 juin», peut-on y lire. «Pas que j'en veuille à l'école bernoise en tant que telle, en aucun cas. Mais l'école jurassienne est tout aussi performante et j'aurais tendance à ne pas comprendre que vous puissiez y déceler une différence réelle.»

Le maire de Moutier indique que, selon les engagements du canton du Jura, «nous serons toutes et tous repris aux conditions salariales qui sont les nôtres aujourd'hui». Et d'ajouter: «Enfin, en ce qui concerne l'organisation de l'école secondaire, avec toujours les niveaux A/B/C pour les branches principales, j'ai personnellement une préférence pour le modèle jurassien qui repose sur des

classes homogènes pour toutes les autres branches. Cela évite nos classes générales qui ressemblent parfois à des ghettos »

parfois à des ghettos.»

«Moutier doit devenir la deuxième ville jurassienne et ce n'est en tout cas pas l'enseignement ou la formation qui ont à freiner cet élan», glisse-t-il encore. Il conclut: «Dès lors, à mes yeux, il est parfaitement clair que celles et ceux d'entre vous qui opteront toujours pour Berne sont tout simplement des Bernoises et des Bernois de cœur.»

Contacté hier, Marcel Winistoerfer n'a pas caché sa surprise que sa lettre soit allée plus loin que les destinataires. «J'ai envoyé cela à mes collègues de l'école obligatoire de façon privée», répond-il avant de glisser que deux enseignants lui avaient fait part de leur mécontentement.

«La direction regrette cette initiative», nous a répondu hier Pierre-Yves Monnin, le directeur de l'école secondaire de Moutier avant d'ajouter que tout était mis en œuvre pour que l'école reste neutre.

Recours antiséparatiste

STAGIAIRES RECHERCHÉS

Lors des prochaines vacances d'au-

tomne, au mois d'octobre, une ving-

taine de places de stages de deux

jours sont ouvertes. «Les jeunes avec

de bonnes connaissances de mathé-

matiques et l'envie de faire quelque

chose de leurs mains y sont les bien-

venus», glisse-t-on du côté du CAAJ.

«En stage, nous prenons tout le

monde», précise encore Danielle

Ackermann, la directrice, qui souligne

leur importance. Ils sont d'ailleurs

une condition sine qua non pour ob-

tenir une place d'apprentissage dans

une des entreprises partenaires, his-

toire de savoir, un peu, où on met les

pieds. Ou les mains. • MHO

«Sur quelles bases la Municipalité fonde-t-elle son action puisqu'aucune preuve tangible de la propagation de rumeurs ne peut être fournie?» C'est une des questions posées par les 14 co-signataires d'un recours arrivé hier matin entre les mains du préfet Jean-Philippe Marti. Un recours qui fait suite à une autre lettre, celle envoyée par la Municipalité de Moutier aux parents des élèves qui fréquent l'école à journée continue de la ville. Dans cette missive, l'exécutif expliquait que cette possibilité serait toujours offerte aux Prévôtois s'ils décidaient de rejoindre le canton du Jura. «Les prestations fournies actuellement seront poursuivies dans le nouveau cadre cantonal», pouvait-on notamment y lire, en réponse à «des informations et des rumeurs alarmistes» qui auraient circulé dans les rues de la ville. «Quelles sont ces rumeurs alarmistes et d'où viennentelles?», demandent les recourants, parmi lesquels de nombreux conseillers de ville antiséparatistes ainsi que le conseiller municipal Marc Tobler.

Enfin, dernière interrogation du groupe de citoyens: «Si des informations fausses et trompeuses ont été divulguées, mais dont nous n'avons pas connaissance et que personne n'a vues, pourquoi la mise au point de la commune ne s'adresse-t-elle qu'à un public ciblé et pas à l'ensemble des citoyens?» Joint hier, le préfet Jean-Philippe Marti confirme avoir reçu le recours mais ne pouvait pas encore communiquer quant à la suite qu'il lui donnerait.

Aussi, le citoyen de Crémines et celui de Grandval ayant fait recours contre la décision de leur Conseil communal de se retirer du processus de vote communaliste devraient voir «très rapidement» une décision rendue, précise encore le préfet. • MHO